

AUTORISATION PARENTALE

obligatoire pour tout enfant mineur au jour du samedi 11 juin 2022 à joindre
obligatoirement au bulletin d'engagement correspondant

Sortie "AJA La Franck Pineau" du samedi 11 juin 2022

Je soussigné

Père , Mère , Tuteur (1)

demeurant

tél. :

autorise mon fils , ma fille (1)

né(e) le

à participer à La Franck Pineau organisée le
samedi 11 juin 2022

(1) cocher la case correspondante

J'autorise les responsables de l'organisation à
prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de
blessure, y compris en cas d'hospitalisation et
d'intervention chirurgicale.

Nom du médecin traitant

à

tél. :

Transfusion sanguine si besoin **OUI** **NON**
(cocher la case correspondante)

PROBLEMES PARTICULIERS : OUI **NON**
(allergie à des médicaments, anesthésie, ...)

Dans le cadre de cette sortie, mon enfant, actuellement licencié ou non, est couvert par une assurance
contractée par l'organisateur.

Au titre de cette convention, mon enfant bénéficie des garanties responsabilité civile, défense et
recours.

ATTENTION : cette couverture assurance ne s'applique qu'à La Franck Pineau édition 2022 du 11/06/2022.

Fait à

Le / / 2022

Signature obligatoire

Autorisation parentale à renvoyer par mail avec le bulletin d'engagement à :
lafranck.pineau@orange.fr